

Publications des départements et des offices de la Confédération

Initiative populaire fédérale «Initiative sur les bourses d'études»

Aboutissement

La Chancellerie fédérale suisse,

vu les art. 68, 69, 71 et 72 de la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques¹,

vu le rapport de la Section des droits politiques de la Chancellerie fédérale sur la vérification des listes de signatures déposées le 20 janvier 2012 à l'appui de l'initiative populaire fédérale «Initiative sur les bourses d'études»²,

décide:

1. Présentée sous la forme d'un projet rédigé, l'initiative populaire fédérale «Initiative sur les bourses d'études» a abouti, les 100 000 signatures valables exigées par l'art. 139, al. 1, de la constitution ayant été recueillies.
2. Sur 117 265 signatures déposées, 117 069 sont valables.
3. La présente décision sera publiée dans la Feuille fédérale et communiquée au comité d'initiative: UNES Union des Etudiant-e-s de Suisse, Laupenstrasse 2, 3001 Berne.

27 février 2012

Chancellerie fédérale suisse:

La chancelière de la Confédération, Corina Casanova

¹ RS 161.1

² FF 2010 4613

**Initiative populaire fédérale
«Initiative sur les bourses d'études»**

Signatures par canton

Cantons	Signatures	
	valables	non valables
Zurich	23 358	27
Berne	30 642	39
Lucerne	8 622	6
Uri	212	0
Schwyz	982	0
Obwald	318	0
Nidwald	460	1
Glaris	167	0
Zoug	856	1
Fribourg	3 725	6
Soleure	3 818	15
Bâle-Ville	6 241	0
Bâle-Campagne	4 489	7
Schaffhouse	682	0
Appenzell Rhodes-Ext.	501	0
Appenzell Rhodes-Int.	89	0
Saint-Gall	3 882	7
Grisons	1 853	20
Argovie	7 331	12
Thurgovie	1 735	11
Tessin	1 999	18
Vaud	8 749	17
Valais	2 037	0
Neuchâtel	2 513	0
Genève	1 287	0
Jura	521	9
Suisse	117 069	196